

LETTRE DE ROBERT FAURISSON**à YANNIS SOROTOS**

Monsieur,

Mon frère m'a dit que vous souhaitiez deux photos de moi. Vous trouverez ci-joint une photo prise en 1988 à Toronto; vous serez bien aimable de me la retourner le plus vite possible. La seconde photo a été prise le 16 septembre 1989 après mon agression; vous pouvez la garder.

Il m'est difficile de vous donner des conseils pour un travail de recherches Si vous ne lisez ni l'allemand, ni l'anglais, vous aurez beaucoup de difficultés. Un sujet intéressant est celui du sort des juifs de Salonique. Il faut, pour commencer, acheter quatre ou cinq ouvrages en grec sur le sujet. Il faut les lire avec soin, en ne craignant pas d'annoter ces ouvrages. Relevez au passage tout ce qui ne cadre pas ou cadre mal avec la thèse d'une prétendue politique d'extermination: désir, chez les Allemands, de voir le gouvernement espagnol prendre ses propres sujets juifs espagnols; tractations avec les Italiens pour obtenir que ceux-ci, à défaut de permettre une déportation des juifs sous leur tutelle, se décident au moins à mettre ces juifs au travail; collaboration étroite entre les Allemands et le rabbin Koretz; tendance chez certains Allemands à faire valoir qu'une déportation a plus d'inconvénients que d'avantages. Tout ce que je dis là concerne les juifs en Grèce même, en Crète, dans les îles du Dodécanèse, etc. et non strictement les juifs de Salonique. Beaucoup de juifs grecs ont été envoyés à Bergen-Belsen (camp qui, dans la légende exterminationniste, n'était précisément pas un camp d'extermination); d'autres ont été envoyés à Theresienstadt. Il faudrait aussi étudier la question de la mortalité à Salonique et ailleurs du fait des épidémies et d'une quasi-famine dans la Grèce entière à cause du blocus. Il serait intéressant d'étudier les ravages du typhus en Macédoine pendant la première et la seconde guerre mondiale.

Soyez un maniaque des sources complètes, des références précises et, partout et toujours, indiquez bien les dates: la chronologie et/ou le classement chronologique sont essentiels. Cherchez toujours à savoir sur quoi s'appuie n'importe quelle affirmation, statistique, etc.

Robert Faurisson

Ce texte a été affiché sur Internet à des fins purement éducatives, pour encourager la recherche, sur une base non-commerciale et pour une utilisation mesurée par le Secrétariat international de l'Association des Anciens Amateurs de Récits de Guerre et d'Holocauste (AAARGH). L'adresse électronique du Secrétariat est <[\[email protected\]](#)>. L'adresse postale est: PO Box 81475, Chicago, IL 60681-0475, USA.

Afficher un texte sur le Web équivalait à mettre un document sur le rayonnage d'une bibliothèque publique. Cela nous coûte un peu d'argent et de travail. Nous pensons que c'est le lecteur volontaire qui en profite et nous le supposons capable de penser par lui-même. Un lecteur qui va chercher un document sur le Web le fait toujours à ses risques et périls. Quant à l'auteur, il n'y a pas lieu de supposer qu'il partage la responsabilité des autres textes consultables sur ce site. En raison des lois qui instituent une censure spécifique dans certains pays (Allemagne, France, Israël, Suisse, Canada, et d'autres), nous ne demandons pas l'agrément des auteurs qui y vivent car ils ne sont pas libres de consentir.

Nous nous plaçons sous la protection de l'article 19 de la Déclaration des Droits de l'homme, qui stipule:
ARTICLE 19 <Tout individu a droit à la liberté d'opinion et d'expression, ce qui implique le droit de ne pas être inquiété pour ses opinions et celui de chercher, de recevoir et de répandre, sans considération de frontière, les informations et les idées par quelque moyen d'expression que ce soit>
Déclaration internationale des droits de l'homme, adoptée par l'Assemblée générale de l'ONU à Paris, le 10 décembre 1948.

[\[email protected\]](#)

[| Accueil général](#) | [Aller à l'archive Faurisson](#) |**L'adresse électronique de ce document est:****<http://aaargh-international.org/fran/archFaur/1986-1990/RF900221.html>**